



Région
Hauts-de-France

Le chef de cabinet

Réf : DIRRI/ACR/CAB/XL/MB-2017-011197

Monsieur Gilles ZANFONHOUÉDE
Membre du conseil d'administration
Association professionnelle nationale des
militaires de la Gendarmerie du XXI^{ème} siècle
BP 80076
33166 ST MEDARD EN JALLES Cedex

Lille, le **13 JUIN 2017**

Monsieur,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur votre demande de gratuité des transports en commun pour l'ensemble des militaires de la Gendarmerie Nationale de la Région Hauts-de-France relative au contexte actuel où les forces de l'ordre sont plus que jamais mobilisées, afin de renforcer la sécurité des personnes qui les utilisent chaque jour.

A ce titre, je vous informe que la Région a décidé d'accorder la gratuité des TER pour l'ensemble des personnes des forces de sécurité, dont la gendarmerie, sur leur trajet domicile – lieu d'affectations depuis le 1^{er} mars 2017.

J'ai par ailleurs transmis votre courrier à Madame Cécile LOCQUEVILLE (cecile.locqueville@hautsdefrance.fr), Directrice générale adjointe du Pôle Transports et Infrastructures de la Région Hauts-de-France, afin qu'elle puisse étudier les modalités de diffusion de cette information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Xavier LUQUET

Copie adressée à : Madame Cécile LOCQUEVILLE, Directrice générale adjointe du Pôle Transports et Infrastructures.



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France